

DÉPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'ÉPINAL

CANTON
DE
LA BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAULXURES SUR MOSELOTTE

Séance du 21 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 21 novembre à 20 H 00, le Conseil Municipal de la commune de Saulxures sur Moselotte s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation, et sous la présidence, de Mme Denise STAPPIGLIA, Maire.

DELIBERATION N°146 /2019

OBJET:**MOTION APPEL DES COQUELICOTS**

Etaient présents : Mme Denise STAPPIGLIA (Maire) / M Jean-Pierre DIDIERLAURENT / M Alain FRANCOIS / Mme Béatrice CLAUDE / M Jean Paul VAXELAIRE (Adjoint) / Mme Mylène DESILVESTRE / M Fernand HUCHER / Mme Hilda LAMBOTTE / M Daniel LICINI / M Christian LOUIS / Mme Laurence MARION / M Éric MEYER / Mme Nathalie PERRIN / M Daniel PIERRON / Mme Evelyne TOUSSAINT / M Hervé VAXELAIRE.

Excuses : Mme Laurence GEHIN / M Amandio NETO / M Sylvain MASSON / M Fabrice ABEL

Absents : Mme Marie Claudine HERZOG / Mme Carole PETITDEMANGE / M Paul FERREUX.

Procurations : M Amandio NETO à M Jean Paul VAXELAIRE / M Sylvain MASSON à Mme Hilda LAMBOTTE / M Fabrice ABEL qui donne procuration à Mme Denise STAPPIGLIA.

Extrait affiché le **02 DEC. 2019**

Nombre effectif et légal des membres
du Conseil Municipal : 23

Nombre des membres en exercice
actuellement : 23

Nombre des membres présents à
la séance : 16

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil,

Nombre des membres ayant signé
la délibération : 16

M Éric MEYER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Expédié le **02 DEC. 2019**
en Préfecture

M Thierry COMBET LOUIS ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint.

Le courrier du collectif des coquelicots de la Moselotte appelant à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ainsi qu'une proposition de motion sont remis à chaque conseiller.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**19 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

Vu la motion proposée par le collectif des coquelicots

Souhaitant que le mot « paysans » soit remplacé par utilisateurs car l'utilisation des pesticides ne s'est pas limitée à l'activité agricole

➤ **Adopte** la motion suivante :

Attendu que :

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé.

Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Les **utilisateurs** ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure.

Le Conseil Municipal,

- **Assure** qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés.
- **Décide**, d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies.
- **Rejoint** l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.



Pour copie conforme, le Maire,

Denise Stappiglia
Denise STAPPIGLIA